Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1978)

Heft: 467

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POINT DE VUE

Du Jura, vous m'en mettrez 400 grammes, hein, et bien salé...

Mon cher Gontrand, les usages se perdent. Enfin quoi, merde! Imaginez que vous invitez quelqu'un avec forces salamalecs. Bon. Ce quelqu'un se prépare, lisse sa moustache, cire ses godasses, fait laver et repasser son futal, bref, se remue le train. Bon. Il arrive devant votre porte et vous, à ce moment là, vous lui déclarez tout de go et l'air hautain: "Halte là mon gaillard! Certes, je vous ai invité dans les formes, les us et les coutumes mais, maintenant, fini de rigoler: il faut que je consulte mon conseil d'administration avant de vous laisser entrer. D'ailleurs je vous soupçonne de manquer de manières..." C'est simple. Si vous faites un coup pareil, vous n'êtes qu'un grossier manant, un gros plouc dégueulasse. Mesquin, petit, très petit. Bon. Avec la votation du 24 septembre sur le Jura, c'est la même chose. A cause de ces enfoirés de juristes qui ont de nouveau magouillafinassé et tout mis à l'envers.

Enfin quoi! Faut savoir ce qu'on veut: ou bien on fusillait tous les Jurassiens autonomistes dès qu'ils bougeaient un œil, ou bien on admettait, en ne les fusillant pas, et ipso facto, en reconnaissant subséquemment et toujours ipso facto (vous suivez?) la Constitution du Jura que la création d'un canton était dans le sac et tout ce qu'il y a de plus légitime et inévitable. Moralité: le vote du 24 septembre n'a aucune raison lo-

gique. C'est même une grossièreté pas croyable à l'égard des Jurassiens.

En bref, c'est un vote politique, quoi.

D'ailleurs les proclamations et autres recommandations plus ou moins gouvernementales en faveur d'un oui franc et massif sentent leur paquet de rance et d'hypocrisie.

Si nos hommes d'Etat avaient ce que je pense quelque part, ils auraient dit: "du moment qu'on a admis le processus d'autodétermination, inutile de faire suer le monde avec des votes prétendûment démocratiques. Chaque Suisse a droit a un bon pour une bouteille et une fondue – à aller déguster dans le Jura – pour fêter l'événement. En plus, cinq jours fériés pour tout le monde. Cinquante millions sont alloués au Jura – pris sur le budget militaire – pour que les Jurassiens organisent une foire monumentale dont on parlera dans toute la galaxie..." Voilà ce qu'auraient dit nos prétendues autorités si elles avaient ce que je pense où je pense.

Voilà qui aurait eu de l'allure! Et le Jura, digne quoique saoûl comme une bourrique, aurait fait une entrée véritablement historique dans la Confédération.

Au lieu de cela, au lieu d'un fédéralisme à visage humain, on nous abreuve de discours chiants comme la pluie, de mises en garde d'anciens d'Eglise, radins comme des poux. Pas même un jour férié, c'est tout dire!

Pris de remords, une foultitude de maquignons de la dernière minute, craignant surtout le désordre, multiplient les encouragements dans le bon sens du poil. Allez, un peu de dignité, que diable! Vous avez des couilles ou des noisettes vertes? Et vous, mon cher Kurt, quittez donc votre air pincé et allez vous payer une fracassante tournée de bistrots dans le Jura.

C'est pas le tout de faire des discours. Et, comme dit le proverbe: "Il est plus facile d'avoir la bouche ouverte que le (censure) tendu".

Bon, mon cher Kurt, tu sais ce qui te reste à faire... Gil Stauffer

Fuites

PS. La direction de la raffinerie de Collombey et la direction du Service cantonal des eaux de canton de Vaud seraient-ils assez aimables pour nous dire comment se portent, dans une certaine nappe proche du Rhône, les trois cents tonnes de mazout en ballade — petit reste de mille tonnes qui se sont échappées subrepticement d'une cuve... Un million de litres de jus de pétrole qui foutent le camp, et personne n'en dit un mot! Curieux, non? A l'évidence, on sait empêcher les fuites, à la raffinerie de Collombey...

Alors, ce communiqué? Sinon je dis tout...

Noix d'honneur

PPS. Le championnat du cerveau mou a été gagné, cette semaine, par Mme Geneviève Aubry, présidente du GFFD, pour la déclaration suivante: "... un Alexandre Voisard nous rase, nous préférons les expositions mycologiques..." Si nous comprenons bien, Mme Aubry ne possède que deux livres: un bottin de téléphone et un album à colorier. Ah! Coco Voisard a dû se fendre la pipe!

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Les Papous et nous

Examens de maturité fédérale, Lausanne.

Les examinateurs et les experts aux dits exa-

mens ont reçu récemment la circulaire suivante:

"AVIS IMPORTANT.

Selon les ordres (c'est moi qui souligne) de l'Ecole polytechnique fédérale (où auront

lieu les examens de maturité fédérale), il est strictement interdit de parquer les voitures devant l'école. Tout contrevenant sera puni d'une amende. Les propriétaires de voitures ont la possibilité de parquer au Parc de bellerive, qui se trouve en dessous de l'EPFL; il ne faut que cinq minutes pour remonter à pied à l'école."

Circulaire qui appelle me semble-t-il les remarques suivantes:

- 1. L'Ecole polytechnique fédérale et par conséquent son parking – dépend de la Confédération.
- 2. Les examens de maturité fédérale sont organisés par la même Confédération.
- 3. Certains des experts (fédéraux) sont des hommes et des femmes de soixante-dix ans et plus. Il arrive qu'ils aient du matériel à transporter.
- 4. Ils sont pour la plupart citoyens suisses et contribuables vaudois – ce qui veut dire que par personnes interposées, ils désignent, ils nomment les responsables de l'Ecole polytechnique fédérale et contribuent à les payer de leurs deniers (par leurs impôts).
- 5. Enfin, si pendant les semestres, il se peut que le parking soit sollicité au maximum, il est douteux qu'en septembre, avant la reprise des cours, ce soit le cas.

Que conclure? Qu'apparemment, nous vivons chez les Papous; qu'il est difficile d'imaginer plus de mesquinerie et d'autoritarisme grotesque. Qu'on ne peut s'empêcher d'évoquer le beau livre de Madame la Comtesse de Ségur, née Rostopchine, Quel amour d'enfant! et les querelles opposant le petit Georges, 4 ans, à la jeune Isabelle, 3 ans: "je te défends de t'asseoir sur mon banc... – Si tu touches à ma poupée, je le dirai à Maman! "Etc.

A propos du détournement de Cointrin: J'ai tout d'abord pensé à Monsieur le Conseiller fédéral Chevallaz. N'oublions pas que son premier programme politique, nettement "terroriste", comportait l'indépendance de l'île de Rolle et si je ne me trompe le rattachement de la Savoie à la Suisse. Ceci en 1937. Et puis, il aurait décidé de jouer un tour à MM. Gnaeggi et Furgler, qui ne cessent de présenter des budgets énormes, lui laissant le soin de trouver l'argent — je l'aurais compris. Mais j'ai changé d'avis.

Songeant à l'adage latin Cui prodest? (à qui le crime rapporte-t-il?), je suis arrivé à la conclusion que seul M. Furgler retirait quelque profit de la petite plaisanterie : un argument spectaculaire en faveur de sa tendrement aimée PFS...

Il fallait y penser. Diablement fort de sa part! Mais M. Furgler est fort intelligent — on ne le sait que trop!

Dans l'antichambre du grand soir

Dans la banlieue zurichoise le propriétaire d'un immeuble transforme le jardin attenant en place de parcage, contre le voeu des locataires. Ces derniers louent toutes les cases fraîchement peintes et les mettent à disposition des enfants comme place de jeu. Ils économisent le prix de la location en renonçant à la voiture pour leurs déplacements quotidiens au profit du vélo.

Certes, ce n'est pas le grand soir; tout reste dans l'ordre, le propriétaire dispose de son bien comme il l'entend et les usagers demeurent sans droit. Tout sauf, que des habitants ont réagi collectivement, sans grands discours sur la propriété privée et la lutte de classes, et sans rien demander à personne.

Toujours dans le canton de Zurich, un régisseur peu ordinaire suscite chez ses locataires la prise en main de l'administration de leurs immeubles ("Tages Anzeiger" magazine du 8 juillet 1978). Des habitants qui se connaissent, qui débattent ensemble de leurs problèmes, qui ont leur mot à dire sur l'aménagement de leur cadre de vie, qui agissent collectivement dans leurs relations avec le propriétaire et l'autorité communale.

Là non plus la propriété n'est pas remise en question et les "droits" des habitants n'existent qu'à bien plaire. L'expérience est fragile. Mais la réflexion et l'action en commun à propos des réalités très concrètes d'un quartier, d'un ensemble d'immeubles, n'est-elle pas un préalable indispensable à une participation démocratique authentique à tous les niveaux?

Consommateurs militaires

véhicules suisses (appréciés par ailleurs pour leur chands de canons suisses...

bonne qualité, "helvétisme oblige"...), nous n'aurons de pièces de rechange qu'à condition de tout produire et stocker à partir de nos usines, sous licence; car le "Piranha" n'est en ser-Un domaine que les consommatrices suisses (et vice, jusqu'à présent, que dans des unités canapour cause!) n'ont pas encore abordé à travers diennes". Et au chapitre "politique": "Les Suisdes tests adéquats: le matériel militaire! Les ses ne sont, évidemment, ni atlantistes, ni même Belges, eux, se sont lancés dans cette expérience, européens; n'empêche qu'ils vendent du canon qui doivent faire dans les plus brefs délais l'ac- Oerlikon un peu partout; comment font-ils? quisition de plus d'un millier de blindés et véhi- allez donc savoir". Pour finir, ce diagnostic facules militaires apparentés (voir "Pourquoi con "j'achète mieux" qui est une grande prepas?", 7.9.78). En présence donc, deux sortes mière, sur le plan méthodologique, dans la déde véhicules à chenilles américains, deux modè- fense du consommateur (militaire): "La solules français et deux variantes du très helvétique tion ambitieuse et novatrice, anticipant sur les "Mowag Piranha" (8x8 et 6x6) dont les quali- besoins tactiques 1985: on se monte entièretés et les défauts sont actuellement soupesés ment sur roues, de préférence sur roues suisses! par les spécialistes belges. Parmi les éléments Car tant qu'à essayer des formules nouvelles, du dossier relevés par "Pourquoi pas?", ces autant le faire sur du matériel de bonne qualinotes au chapitre "standardisation": "Pour les té". Allons donc! Du renfort pour les mar-